

Moments

| | Belgique |
|----------------------|---|
| 1965 | Pour la première fois, un ministre de la Coopération au développement dans le gouvernement |
| 1973 | Première crise pétrolière |
| 1995 1999 | Réforme de R. Moreels, secrétaire d'État (CD&V) à la Coopération au développement sous le gouvernement Dehaene II. Création de la CTB séparée de l'administration. Financement des ONG et acteurs institutionnels sur des programmes pluriannuels. Loi-cadre sur la coopération internationale. |
| 2000 2003 | Avec E. Boutmans (Agalev) dans la ligne de la réforme Moreels, augmentation du financement et de l'appui à l'éducation au développement. Création de BIO. |
| 2003 2011 | Durant plus de huit années, cinq ministres libéraux se succèdent à la tête de la Coopération : M. Verwilghen, A. de Decker, C. Michel, O. Chastel, S. Laruelle. |
| 2009 | Accords entre C. Michel et les ONG. Amorce de réformes promues dans la ligne de l'OCDE. |
| 2011 2014 | Une législature, deux ministres socialistes à la Coopération : P. Magnette et J.-P. Labille. |
| 2013 | Nouvelle loi-cadre sur la coopération au développement |
| 2014 | A. De Croo (Open-VLD), ministre de la Coopération sous la «coalition suédoise» et sa tornade de réformes : <i>Screening</i> des ONG. Modification de la loi cadre relative à la coopération au développement. |
| 2016 | Suppression du FBSA. Processus des ACC et CSC avec les ACNG. Compression/suppression de trois programmes d'ECMS à la CTB. |
| 2018 | Création d'Enabel pour remplacer la CTB. Projet de nouvelle loi cadre de la coopération en conseil des ministres du 31 août 2018, suspendu en 2019. |

institutionnels

| | International |
|-------------|---|
| 1960 | Décolonisation. « Décennie du développement ». |
| 1970 | Nouvel ordre économique international |
| 1990 | Domination de la BM et du FMI : PAS puis DSRP. Montée en puissance des ONG |
| 2000 | L'ONU prend la main : Déclaration du millénaire assortie des OMD. |
| 2005 | À l'OCDE : Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. |
| 2012 | L'ONU approfondit le processus du millénaire : engagement pour les ODD à partir de 2015. |